L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 4 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES.

INSTITUT ORLÉANS, 99 Toulouse Prés Royale. Mme C. Brocard.—Réouverture 5 septembre 1892. 31 août—7 f

A VENDRE.

$2.75—MOUSTIQUAIRES toutes faites, en bobinet, 108 pouces de haut, pour lits Victoria. R. & A., 30 rue Chartres. 4 sept—dim

A LOUER.—Les magasins 215 et 217 rue Decatur vis-à-vis du Marché Français. S'adresser 81 et 83 rue Canal, P. M. Gedchaux. 28 sept—26—sept 4 11 18

A VENDRE.—Une propriété double rue Galvez No 176, entre Dumaine et St-Philippe. S'adresser rue St-Pierre 267. 1 sept—7f

A VENDRE.—Une affaire bien établie en cette ville et donnant de beaux profits. Excellente occasion pour un homme énergique. Placement sûr. Pour les conditions, etc., s'adresser à Francis Lary, Jr., avocat, 6me étage du Morris Building. 1er sept—7f

A Vendre pour cause de départ.—Une des boulangeries les mieux installées de la ville avec four et wagon, sera vendue à bon marché à des conditions faciles. La boulangerie cuit six barils de farine par jour. S'adresser "Boulangerie," au bureau de l'Abeille. 28 août—7 f

DEMANDES.

ON demande—Une cuisinière et une domestique de maison. S'adresser avec références, coin Pitt et avenue Napoléon. 4 sept—1 f

ON demande—Une femme pour faire la cuisine, laver et repasser. Petite famille. S'adresser 215 avenue Jackson, coin Chestnut. 4 sept—1f

ON demande—Quelques pensionnaires. Les repas seront envoyés à domicile, à des prix modérés. S'adresser à F. O., bureau de l'Abeille. 4 sept—4 8 11

DEMANDE Leçons—Un jeune homme demande à échanger des leçons d'anglais pour des leçons de français. Adresse: Français, bureau de l'Abeille. 27 août—7f

ON demande—Une bonne d'enfant ainsi qu'une domestique de maison. De bonnes références seront demandées. Se présenter avenue de l'Esplanade, No 267. 31 août—

ON demande un homme seul ou avec sa femme; l'homme comme gardien d'écurie avec 30 mulets, la femme pour faire la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. E. M. Seuloc, que P. O., La. 3 août—1 m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary Zearinger vs. Joseph E. Seghers.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 22,247—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 12 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand lot de cannes, cannes ombrelles, sculptures, vitrines, etc. Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable

30 août—30—7 12 sept

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de E. F. Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,452—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire dudit de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

A. V. FLOTTE, Greffier.

Sept—3 7 11

Succession de J. G. Dobbins, et Mary Ann Dobbins sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,370—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Elizabeth Dobbins, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 août—31—sept 2 9

Succession de Robert Barry et Ellen Barry, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,561—Division A—Attendu que Peter Daly a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Barry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

31 août—31—3 9 sept

Succession de Pierre A. Barker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,276—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Irène E. Barker, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément en dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

30 août—30—sept 3 8

Succession de Martin McDiarmid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,555—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin McDiarmid, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 août—28—sept 1 6

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 31,628—Division D—Henry and Brown vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale de Henry et Brown et W. G. Henry et Henry T. Brown, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Morel, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné aux créanciers desdits insolvables par publication ou autre, conformément à la loi; ladite réunion étant convoquée pour fixer le temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par lesdits insolvables sera vendue.

Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1892.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

GEO. W. PRADOS, Député Greffier.

26 juil—26 au 1er sept

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,722—Division E.—Ordre de Cour.—Raymond Dueos vs ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans la manière prescrite par la loi pardevant Jas. C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, élire un syndic, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres matières qui peuvent être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.

(Signé) F. A. MONROE.

Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division E, maintenant absent sur un congé.

Pour copie conforme:

JNO. H. MANUEL, Député Greffier.

12 juil—4f ou 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,392—Division D.—Dans l'affaire de Carrie D. Montgomery, interdite, Attendu, qu'Edouard Stickle Porter, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir reconnu, Mlle Rosalie Lavinia Rogers, l'autorisation de prendre possession de, d'instituer des procédures pour recouvrer et transporter de cet Etat tous les biens, droits et créances appartenant à la dite interdite. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande du dit curateur ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour,

Nouvelle-Orléans, 5 août 1892.

EUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier.

5 août—5 12 19 26—sept 2

FOR DYSPEPSIA, Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS. All dealers keep it, $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

LE BON COIN où il faut acheter DES BILLETS DE LOTERIE

Au tirage du 9 Août, 103 lots gagnants y ont été vendus.

Faites en sorte que R. J. LANNES choisisse votre billet, car il a la main heureuse. Coin des rues Camp et Girod, Nlle-Orléans, Lne.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 SEPTEMBRE—CLASSE No 209

Tirage de 4 heures P. M.

1	27	20	29	73	11	9	18	17	6	13	31	56	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 3 septembre 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR FILIE, Pro tem.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous désignons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, sont	$75,000
1 Lot de...	20,000,.....	20,000
1 Lot de...	10,000,.....	10,000
1 Lot de...	5,000,.....	5,000
2 Lots de...	2,500,.....	5,000
5 Lots de...	1,000,.....	5,000
25 Lots de...	300,.....	7,500
100 Lots de...	200,.....	20,000
200 Lots de...	100,.....	20,000
300 Lots de...	60,.....	18,000
500 Lots de...	40,.....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, sont......	$10,000
100 Lots de...	60, ...	6,000
100 Lots de...	40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, sont......	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à......	$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions) pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous vous payerons les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localité après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance de lot annoncé.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$133,094 46	
Sur risques maritimes	2,507 35	
Sur risques de rivières	1,961 01	
Total		$137,562 82
Moins,—Primes non acquises		40,720 00
		$96,842 82
Ajouter: Compte d'intérêt	$2,065 26	
Compte de loyer	$7,566 75—	$11,204 01
		$99,646 83
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,688 79	
Sur risques maritimes	213 58	
Sur risques de rivières	305 38	
Pertes totales	$61,207 75	
Primes rendues	$4,779 72	
Réassurances	2,841 85	
Dépenses	18,820 00	
Taxes	9,190 51	
Honoraires d'avocat	240 00	
Compte de courtage	1,703 11—$7,577 49—	96,785 24
		$861 59

La Compagnie possède de l'actif suivant:	
Billets recevables	$96,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	15,372 93
Propriétés foncières	174,467 00
Argent comptant	22,572 55
Certificats à 0/0 de ville, (valeur du marché)	22,895 00
Actions des banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,350 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes (valeur du marché)	3,950 00
Avances sur l'habitation Gervier	6,964 31
Librairie et meubles de Bureau	2,000 00
Jugements	000 00
	$390,756 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

(Signé) PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.

JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin,
Aristide Hopkins,	W. H. Badinger,
Jos. A. Shakspeare,	Jayme Mas,
Henry O. Boucher,	Paul Capdevielle,
M. W. Smith,	J. B. Zacharie,
	A. Hiques.

16 juin—1 m

BANQUES.

Etat de la situation

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,291,863 23
Surtirages garantis et non garantis		3,800 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Actions, sécurités, etc.		46,844 94
Dû par des agents de réserve approuvés		26,882 66
Dû par d'autres banques nationales		28,257 22
Dû par des banques et banquiers d'Etat		484 09
Maison de banque, meubles et installations		115,560 00
Dépenses courantes		815 16
Echanges pour le Clearing-house	$51,124 20	
Billets d'autres banques	7,846 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	31 76	
Espèces	49 259 50	
Billets legal tender	283,859 00 —	392,121 16
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis, (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$1,973,679 20

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits non divisés		86,061 95
Billets de banques nationales en circulation		36,645 00
Dividendes non payées		3,765 00
Dépôts individuels sujets à chèques	$1,287,951 06	
Certificats de dépôt de demande	5,345 00	
Chèques certifiés	1,379 74	
Chèques de caissier en circulation	13,120 31—1,307,796 11	
Dû à d'autres banques nationales		6,687 33
Dû à des banques d'Etat et banquiers		32,389 80
Billets payables		60,000 00
Total		$1,973,679 20

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai, au mieux de ma connaissance et croyance.

J. L. BERCIER, Caissier.

Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892. BENJAMIN ORY, Notaire.

Correct—Attesté:
E. B. GOGREVE.
M. SCHWARTZ.
J. C. DENIS, Directeurs.

17 juil—1f

Etat de situation semestriel

—DE LA—

Banque Nationale Mutuelle

De la Nouvelle-Orléans,

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$416,466 66
Surtirages, garantis et non garantis		6,490 44
Bons des E.-U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		126,100 00
Maisons de banque et autres propriétés immobilières		31,233 22
Fonds de rédemption avec le trésorier des E.-U.		2,250 00
Prêts sur demande	$110,161 16	
Echange sur New York	114,076 04	
Dû par des banques et banquiers	30,644 07	
Monnaie courante, espèces et chèques locaux	220,635 30—	476,116 57
Total		$1,122,695 91

PASSIF.

Fonds capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		30,000 00
Profits indivis		6,043 55
Circulation au dehors		45,000 00
Dividendes non payés	$424 00	
Dû à des banques et banquiers	36,997 69	
Dû aux déposants	713,728 36—	751,150 05
Total		$1,122,695 91

2 juil— JAS. J. TARLETON, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL.

Nlle-Orléans, 25 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes		$807,997 53
Surtirages		1,796 17
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons d'Etat et de ville		350,745 50
Maison de banque, meubles et installations		23,276 15
Autres propriétés foncières		12,500 67
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Prêts sur demande	$290,160 55	
Change à vue sur New York	137,923 22	
Echanges étrangers	29,479 87	
Dû par les banques et banquiers	46,727 26	
Chèques pour le Clearing House	44,271 06	
Monnaie courante et espèces	365,654 78—	913,216 77
		$2,177,276 1

PASSIF.

Fonds capital		$485,000 0
Fonds de surplus et profits indivis		165,771 73
Dividendes non payés		13,022 00
Circulation		45,000 00
Dépôts individuels	$1,215,496 54	
Dû aux banques et banquiers	267,961 33—	1,563,420 27
		$2,177,276 17

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
CHAS. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.
PIERRE LANAUX, Président.
L. C. KERVER, Vice-Président.
2 juil—

ASSURANCE [illegible]

[illegible] Peoples Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,906.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Hôtel St-Charles, dans la rue de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 3, dans l'îlot désigné par le No municipal No 99, borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St-Louis, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant A. B. Bienvenu, ex-notaire, le 30 novembre 1885, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue des Remparts sur soixante-dix-huit pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

3 sept—3 10 17 24—oct 1 5

Etat de Situation Semestriel

DE LA

UNION NATIONAL BANK,

De la Nouvelle-Orléans.

A la clôture des affaires, le 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts sur demande et escomptes		$1,326,696 48
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Prime sur les mêmes	8,500 00	
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions	$384,273 22—	442,773 22
Maisons de banque, meubles et installations		115,000 00
Trésorier des Etats-Unis	2,250 00	
Change local	185,617 89	
Comptant	310,065 83	
Chèques pour le Comptoir d'Echange	150,501 19—	648,434 91
		$2,532,462 50

PASSIF.

Capital-actions		$800,000 00
Fonds de surplus	125,000 00	
Profits non divisés	31,209 00—	156,209 00
Dividende payable le 1er juillet		20,000 00
Circulation		44,250 00
Dû aux déposants et banquiers		1,512,003 50
		$2,532,462 50

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Vice-Président.
A. LABARTHE, Caissier.

DIRECTEURS.

Carl Kohn,	S. Chalaron,
Jno M. Parker,	S. O. Thomas,
Isaac Delgado,	Jonas H. Levy,
J. D. Wallace,	C. A. Williams,
Jules A. Blanc,	E. V. Fernerie.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 23ème jour de mai 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, savoir:

Interdiction de Iulus Godolphin Leech—No 3339—Division "B".

La loi et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision écrite de la Cour rendue et enregistrée ce jour; il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire déclarant et déclarant Iulus Godolphin Leech à être sujet à un état habituel d'imbécillité et d'insanité, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et décrétant son interdiction, et qu'une réunion de famille soit convoquée et tenue pardevant Geo. C. Preot, notaire, à l'effet de recommander une personne compétente pour agir et être nommée comme curateur de l'interdit dans cette affaire. Iulus Godolphin Leech; la dite réunion de famille devant être composée des personnes ci-après nommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir: A. H. May, John F. Peters, Wm Karten, A. Casanova, Joseph D. Taylor, Charles Ludwig et John W. Leech, et que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.

Jugement rendu le 23 mai 1892.

Jugement signé le 30 mai 1892.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5me jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-douze.

EUG. D'HÉRÉTÉ, Député-Greffier.

juil—3f ou 30 j

Pharmacie St-Cyr Fourcade

CANAL ET REMPARTS.

J. F. BELOU, Succ.

Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 44, rue des Lombards. Téléphone 720.

Eau de Vichy et de Soda glacée.

Eau minérale.

Eau de Ninon de L'Enclos	$2 00
Crème " par boîte	1 50
Poudre "	1 50

3 août—1 an Dim Mar Jeu

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie & Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22
15 Poste de la Cie de Pompe No 23
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseum.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1. Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annunciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13 Calliope.
54 Remparts et Dolord.
56 Calliope et Franklin.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10. Dumaine.
231 Treme et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Treme et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Steen, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Rampart et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Lalande et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] de la Cie de Pompe No 24, Dauphine.
[illegible] et Indépendance.
[illegible] des cars, Pologne.
[illegible] des Etats-Unis.
[illegible] et Dauphine.

C. E. KELLS & M. VIET.

[illegible]

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transfère ses bureaux du No 118 rue Opelousas

No 167 de la même rue,

PRÈS DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1892.

Venez examiner mes modèles, vous jugerez de mes prix et vous ferez culture ... médailles [illegible]

28 août—

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

Bureau de Liquidation de la dette de ville.

NOUVELLE-ORLÉANS, 30 août 1892.

Avis est par le présent donné que, conformément à la section 4 de la loi No 58 de la Législature de l'Etat de la Louisiane, session de 1882, et à la section 3 de la loi No 110, session de 1890, tout le montant des certificats émis pour les bons six pour cent, numérotés comme ci-dessous, sera racheté à ce bureau à partir de SAMEDI, le 1er octobre 1892. Tout l'intérêt du sur ces bons cessera à partir de la date ci-dessus.

$1,000 de bons numérotés de 1 à 1,087 inclusivement.

$00 inclusivement de 1 à 900.

$5 inclusivement de 1 à 600.

ED. A. PALFREY, Vice-Président.

T. WOLFE, JR., Secrétaire.

31 août—au 1er oct

SOARDS'

1892—NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.

9 mars

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 25 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladie de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies

Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 223 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol

12 déc 91—1 an.

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppl'ents. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. Ptrée, etc.

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.

DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands

La Santé c'est la Fortune.

Le TRAITEMENT PAR LE Dr E. C. WEST DES NERFS ET DU CERVEAU est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les éblouissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5 00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guériront tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne seront données que par

E. THEBA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans Lne.

14 oct—1an—Vat

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS,

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er AOUT 1892

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication

Bétal, Nicolas et Dominique	Mesgry-Casamayor, dit Carrasbe.
Cientat-Saluré, Pierre	Paniard, Dame
Crouzin-Pani, Etienne	Quillé, Paul François
Carles (veuve), née Pâché	Pajeau, Jean Louis
	Peseux, Paul
Duffau, Jean	Roland, Jean Nicolas
Dérieux, Philippe	Saladin, Michel
(époux)	Tobe, Jean Gaston
Despiats, François	Tréard, Joseli (époux),
Douze, Jean Louis	Valet-e, Félix (époux),
Hua, Jules Henri	Villeneuve, Claude,
Lariveau, Louis	François, Marie

LETTRES.

Guéniot, Oscile, veuve Martin. Delattre.

N.B.—Afin d'éviter des erreurs dans les noms des destinataires, j'invite les personnes qui ont à correspondre à mon bureau ... de la Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à me faire connaître ... du Consulat d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Gérant du Consulat de France.

Signé: G. MEYRIER.

Succession de Matthew Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,545—Division E.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Matthew Ryan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

26 août—26 30—sept 2

[illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—[illegible]—En vertu d'un writ [illegible] à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement.—Une certaine portion de terre et une portion d'un certain lot de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Valence, Laurel, Constance et Bordeaux, désignés comme lots Nos 15, et une partie du lot No 16 ... de la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles ... trente pieds de face sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 9 octobre 1881 que le plaignant dans cette affaire a acquis la propriété de John E. Richards.

Deuxièmement.—Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlot que la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 juin 1870, conformément au plan de voyer fait par R. W. Todd, voyer de la ville de Jefferson, le 22 novembre 1850, dont une dite copie est annexée à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-six pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse Mme Ernest H. Smith par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 21 mars 1891. [Titre enregistré au bureau des Aliénations dans le Livre 137, folio 486.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 août—15 17 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Union Homestead Association vs Louis Edward Gagnon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,422.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commune, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois terrains ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situées dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Rocheblave, Tonti, Canal et Bienville, désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 17 février 1886 et mesurant chacun vingt-cinq pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Canal sur cent quatre vingt-dix pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. (Titre enregistré au bureau des transferts, livre 127, fol. 296)

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

[illegible]—22 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de valeur.

People's Homestead Association vs Mlle Clémentine Bonseigneur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 32,906.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI 13 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au No 130 rue Nord Remparts près de la rue Toulouse.

Un grand assortiment de meubles, consistant d'une belle chambre à coucher, d'un riche salon et salle à manger, chaises, tables, miroirs et un assortiment général de meubles divers, etc., d'après la liste déposée en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 sept—3 6 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Delmas Delcazal vs Joseph Raymond et Thomas J. Raymond in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,933—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 septembre 1892, à 12 heures M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain billet à ordre daté du 8 juin 1892 tiré par E. W. Troegel à son propre ordre et par lui endossé payable soixante jours après date, pour deux cent trente cinq piastres, avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 août—26 28 30—septembre 2 7

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurance du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891:

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$518,873 30	
Sur risques de rivières	16,285 27	
Sur risques de mer	8,343 65	
		$543,507 22
A ajouter:		
Primes non acquises de 1890		132,931 10
Total des primes		$676,438 32
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		23,782 68
Revenu total		$699,221 70
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$337,600 36	
Sur risques de rivières	5,644 92	
Sur risques maritimes	5,647 24	
Total pertes payées	$358,892 52	
Primes, remboursées et cancellations	67,027 97	
Commissions	81,555 80	
Réassurances	47,180 73	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)	17,994 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires, etc.	48,344 27	
Total des déboursés		$602,965 60
Surplus		$196,256 10
Desquels—		
Réservé pour risques non expirés	$138,565 59	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,859 55	
Profits et pertes	12,830 96	
		$196,256 10

ACTIF

(A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir:		
En banques	$101,444 38	
Au bureau	3,615 10—	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Graveaux		105,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		192,000 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		29,250 00
$20,000 bons de la Louisiane à 4 pour cent		20,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		18,695 0
Une action du capital du N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		125 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co		500 00
Une action French Opera House Co.		150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.		50 00
Primes en cours de perception		66,731 62
Meubles, accessoires, cartes-diagrammes, etc.		2,000 00
		$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions		$300,000 00
Fonds de réserve		60,000 00
Dividendes non payés		840 00
Réservé pour risques non expirés		138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		44,859 55
Balance reste disponible du dividende du juillet 1891		830 96
		$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ROBERT MILLER, Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1892.

[illegible], notaire, 129 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions que nous avons examiné ... [illegible]

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur le montant de l'intérêt ... semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, Lne, 12 janvier 1892.

20 janv—1m

Vente [illegible]

Raymond Ducos vs. ses Créanciers.

No 36,722—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Meubles, Comptes courants.

A l'encan. Bons de Magasins.

Le contenu entier des nouveaux magasins de meubles, Nos 64 et 66 rue St-Louis; aussi le contenu de l'entrepôt,

No 75 rue St-Louis, entre Bourbon et Royale.

Jeudi 15 septembre 1892.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau 101 rue du Camp. JEUDI 15 septembre 1892, à 11 heures A. M., aux endroits ci-dessus, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. C. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de ladite cour, actuellement absent en congé, en date du 1er septembre 1892, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un vaste assortiment de meubles de salons, de chambres à coucher et de salle à manger.

Aussi un lot de comptes courants, le tout d'après un inventaire.

Conditions—Comptant.

3 sept—3 4 5 10—à date

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

L'élégante bâtisse en briques à trois étages, No 21 rue St-Charles, entre Canal et Commune,

Occupée par le Café de Baltz.

Succession de Mme Josefa Puig, épouse de B. Martorell.

No 36,422—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 29 août 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Charles, Commune, Canal et Carondelet, désigné comme lot No 2 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 24 avril 1841 et déposé comme plan No 21 sur le livre de plans No 2 en l'étude de Wm Christy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure (en pied américain) 22 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Charles et 23 pieds 9 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, sur 125 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur le côté vers la rue du Canal, et 123 pieds 7 pouces et 2 lignes sur le côté vers la rue Commune. Le dit lot est composé d'une partie du lot désigné par le No 20 et d'une partie du lot No 19 sur un plan fait par Pilié, voyer, le 30 mars 1821 et annexé à un acte passé pardevant Michel de Armas ancien notaire en cette ville, le 6 avril 1821. Etant la même propriété acquise par ladite Mme Josefa Puig Martorell épouse dudit Bernardino Martorell, de Barcelone, Espagne, par acte de vente passé pardevant W. K. H. Scherck, consul des Etats-Unis, à Barcelone, Espagne, le 9 novembre 1880 et enregistré au bureau des transferts de cette ville le 4 janvier 1881 dans le livre 115, folio 126. L'original dudit acte est déposé en l'étude de Walt. D. Denègre, notaire en cette ville. Les améliorations consistent de la bâtisse en briques à trois étages et rez-de-chaussée étant occupé par le café de Baltz et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et est connue par le numéro municipal 21 rue St-Charles.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance garantie par privilège de vendeur et hypothèque, en billets pour 1 et 2 ans, portant sept pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente, jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses usuelles de garantie.

L'acte de vente pardevant Walter D. Denègre, notaire, aux frais de l'acquéreur.

31 août—31—sept 7 14 21 28—oct 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aristide Bougère.

Noëlie Bougère vs. Veuve Aristide Bougère et autres.

No 36,706.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu en date du 2 août 1892, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, actuellement absent sur un congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Hôpital, Bourgogne et Quartier, désigné par la lettre "H," sur un croquis ou un certificat d'arpentage datée le 10 août 1871 dressé par J. A. D'Hémécourt, ancien voyer de la ville, annexé à un acte de vente par Wm Pemberton, à Aristide Bougère pardevant James Fahey, notaire, le 12 septembre 1881, lequel dit lot mesure d'après le dite croquis, en mesure américaine, 31 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, divisés en coupons à la convenance des intéressés ... portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de garantie usuelles, l'acquéreur devant faire assurer la bâtisse sur ladite propriété pour toute sa valeur jusqu'au paiement final des dits billets et transférera la police d'assurance au détenteur ou détenteurs des dits billets et payera finalement tous les honoraires d'avocat, lesquels honoraires sont par le présent fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou aucun d'eux. L'acquéreur paiera en-dessus du prix d'adjudication toutes les taxes pour l'année courante 1892.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

13 août—13 20 27 sept 3 10 14

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

14 Lots de Terre Vacants, Dans le Deuxième District,

Faisant face à la rue Ste-Anne et au Bayou St Jean.

POUR DU COMPTANT.

Succession de Firmin Lavesseur.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de la succession de Firmin Lavesseur, décédé, Docket No 35,668, il sera vendu à l'encan—

Dix lots de terre vacants, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Port et Prieur ou avenue Hagan, dans l'îlot No 546, et désignés par les Nos 1 à 10 inclusivement, et mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue du Port ou Bayou St-Jean sur diverses profondeurs variant d'à peu près 118 à 147 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Port et Ste-Anne.

Quatre lots de terre vacants dans le même district et îlot que la dernière propriété ci-dessus mentionnée, désignés par les Nos 28, 29, 30 et 31, et mesurant, chacun, environ 30 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles, le tout d'après les plans de la propriété qui peuvent être vus à l'endroit de la vente.

Termes et conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Gustave Morel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, qui rembourseront les taxes de 1892 en outre de leurs enchères.

21 août—21 28—4 11 18 21 sept

Etat de situation trimestriel

—DE LA—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30me jour de juin 1892.

ACTIF.

Propriétés foncières		$83,550 00
Bons de ville et autres		137,322 00
Actions		25,837 50
Prêts et escomptes, après 30 jours d'échéance	$1,546,911 69	
Prêts et escomptes, dans 30 jours d'échéance	496,889 17	
		2,043,794 97
Papiers suspendus, évalués à		1,274 37
Prêts sur demande	$627 796 38	
Change à vue	431,704 12	
Numéraire, billets des E.-U. et chèques pour échanges du Clearing House	739,717 85	
		2,079,218 32
Total		$4,369,349 07

PASSIF.

Capital payé		$1,000,000 00
Surplus		200,000 00
Profits non divisés		172,366 73
Dividendes non payés		40,339 00
Dépôts à retirer contre chèques		2,947,239 34
Circulation		9,565 00
Total		$4,369,349 07

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est exact au mieux de ma connaissance.

EDWARD TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi le troisième jour de juin 1892.

A. G. LA FITE, Notaire Public.

2 juil—1f

[illegible] Maison-Cottage, rue Désiré, près Remparts.

Succession de Henry Rathmann et de Mary Schumacher, sa femme.

No 36,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue de la Commune—MERCREDI, 14 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District, Division A, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la dite cour, actuellement absent en congé, daté le 4 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Une jolie maison-cottage, No 21 rue Désiré, entre Remparts et Bourgogne, bâtie en briques sur la fondation, formant un beau parterre avec jardin devant, ayant salon, 5 chambres, cuisine, dépendances, etc., ... accessible aux chars, et décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le faubourg Montreuil, dans l'îlot désigné, dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Désiré, Nord Remparts, Bourgogne et Montegut, lequel dit lot de terre mesure cinquante-six pieds de face à la rue Désiré, et à une profondeur de cent vingt (120) pieds et pouces entre lignes parallèles, d'après un plan de G. Henri Lewis, député-voyer de la ville, daté le 30 juin 1892, déposé au bureau de F. D. Charbonnet, notaire en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit avec des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 août—13 20 27—sept 3 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton,

No 10 avenue Dublin près de l'avenue St-Charles.

No 21 rue Madison, près de Zimpel.

Succession de Mme Annie E. Firth.

No 36,366—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la cour ci-dessus, Division A, actuellement absent en congé, daté le 18 août 1892, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° Le cottage simple en bois, No 10 rue Dublin, contenant six chambres sur la façade, six chambres, allée de côté, citerne, etc., et décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot 68, borné par les rues Dublin, Madison, Hampson et Première, désigné comme lot No 5, sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme plan No 118; le dit lot mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Dublin, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

2° La résidence en bois à deux étages, No 21 rue Madison, avec galerie double devant, 8 chambres, citerne, etc., et décrite comme suit: Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot No 118, borné par les rues Madison, Dublin, Troisième et Temple, désignés comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 162 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 13 touchant le dit lot et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison sur 150 pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le même îlot, désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6, mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Un dépôt de dix pour cent est requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Diebel, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

21 août—21 23 27—sept 3 10 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

No 21 rue Espagne, près Dauphine.

Succession de James Otteson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 26,326.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, No 177 rue de la Commune—MERCREDI, 21 septembre 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 août 1892, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir:

La maison-cottage désirable, No 21 rue Espagne, retirée du trottoir, ayant une galerie de façade et cinq chambres, arrière-dépendances, citerne, etc., grand cour, etc., convenable aux chars, un "home" tranquille et agréable, promettant d'augmenter en valeur, et décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Espagne, Poète, Dauphine (anciennement Grands-hommes) et Bourgogne (anciennement Craps), commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Espagne, et mesurant, en mesure américaine, 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Espagne, sur 97 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et en mesure française: 42 pieds de face à la rue Espagne sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après une esquisse faite le 7 janvier 1866, par J. A. D'Hémécourt, voyer, et annexée à un acte passé le 10 janvier 1867, pardevant P. E. Laresche, un notaire public en cette ville.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, N. P., No 49 rue Camp, aux frais de l'acquéreur.

27 août—27 31—7 14 21 28 sept

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simples et doubles sur la rue Deuxième entre St-Patrick et St-Denis.

Succession d'Eva Weissenberger.

No 32,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS—ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 150 rue Commune—MERCREDI, 5 octobre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —— en date du 8 août 1892, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans l'îlot borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Denis et St-Patrick, désigné comme le lot No 8 sur un plan annexé à un acte passé pardevant P. C. Cavillier, notaire, le dit lot mesure 30 pieds de face rue Deuxième sur une profondeur de 132 pieds plus ou moins. Les améliorations consistent en un cottage seul avec une chambre et un cottage double ayant trois chambres de chaque côté, hangar et cuve. La propriété n'est jamais inoccupée et rapporte $18 par mois.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. R. Kar, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

1er sept—1 10 17 24—oct 1 5

WHITNEY NATIONAL BANK OF NEW ORLEANS.

Etat semi-annuel, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,670,270 87
Surtirages		5,205 68
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		600,000 00
Prime sur les bons sus-dits		90,000 00
Autres actions		160 00
Meubles et installations		5,830 90
Fonds de rédemption cinq pour cent		18,000 00
Prêts sur demande	326,914 41	
Echange	486,815 39	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques	1,242,220 28—	2,056,948 08
Total		4,454,460 45

PASSIF.

Capital actions		$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté à $50,000)		450,000 00
Profits indivis		26,306 49
Dividendes non payés		212 00
Circulation		360,000 00
Dépôts	$3,800,976 90	
Dus aux banques et banquiers	423,173 06—	3,223,149 96
Total		$4,454,460 45

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice-Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.

2 juil—2f

THE NEW ORLEANS BEE,

(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to cultivate their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul. dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.......CHARTRES.......73

L'Abeille de la [illegible]
Bureaux: 73 [illegible]
NOUVELLE[illegible]
DIMANCHE, 4 [illegible]

LE S[illegible]
—DE[illegible]
RUE DE [illegible]

M. de Carlemont ... de ces hommes ... comme à la recherche ... la vie n'est qu'une ... taisies et qui, ... mais éprouvé d'... les occuperait trop ... en toutes choses ... femme allume ... mais cet incendie ... il s'éteint de lui-...

Il traversait, il y ... vers quatre ... rue Vivienne, ... lui une taille ... blonde folâtrant ... et des petits pieds ... trottinant à ravir ... naturellement ... n'est plus qu'une ... priétaire des ... petits pieds. Il ... ser et se retourna ... l'enthousiasme fut ... dos, l'inconnue ... tenait tout ce qu'... yeux étaient ... était appétissant ... laissait ce visage ...

M. de Carlemont ... près de la jeune f...

Et tout en mar... flexions. A quelle ... pouvait bien app... sonne? Ce n'était ... monde: sans ... elle n'avait pas ce ... quoi" qui, paraît ... la foule. D'autre ... simplicité de sa ... visage n'autorisait ... soupçon. Elle de... classe d'artisans, ... que petit employ... que de faibles ... plus que ses ... des gants à ... pas ne manquait ... robe allait à ravir ... fort coquettes.

L'inconnue, qui ... douter qu'elle ... bientôt sous une ... de Provence. ... simple station? ou ... due à son domi... tion que se pose ... qu'il ne tarda pas à ... son expérience d... femmes, il excelle à ... clerge. Au bout de ... vait que la dame ... maison et qu'elle ... ployé d'une maison ... appris aussi que ... tache, qu'elle ... mari, et qu'elle ... journée, lorsqu'elle ... soins de son ...

J'ai dit que M. de ... pour être incapable ... gouvernement exact ... cette rencontre, il ... n'aurait pu ... durable lui ... il dut bien ... femme à peine ... lui une impression ... le vif désir de la ... beau ce dire: "Bah ... prise!" il y avait ... qu'une fantaisie ... presque de l'amour.

Ce qu'il y a de ... Carlemont, pendant ... ce n'est pas le ... là, c'était sa ... maison de la rue de ... fut récompensé. ... la jeune femme ...

M. de Carlemont ... ton, de manières ... qu'il ne pouvait ... qui l'intéressait ... pertinent ou ... se contenta de la ...

Il y a une Prov... reux. Au moment ... allait traverser la ... dirigeait, sur la ... tre côté de la Seine ... dans un embarras de ... elle poussa un cri ... elle les deux chevaux ... de Carlemont, ... la bras—très ... vers le trottoir.

—Oh! j'ai eu p...

Et elle eut un ...

M. de Carlemont ...

—Votre émotion ... adorable! Et ce ...

A ce compliment ... jeune femme rougit ... sa marche sans ...

M. de Carlemont ... froissé et il voulut ... rapide, il la ... rienne—ce Parisien ... compter ses bonnes ... en restant galant ... peu d'audace ... trouva pas un ... celui-ci: "Pardon," ... chapeau à la main, ... sur la jeune femme.

Les jours se passa... M. de Carlemont ... fois stationner de ... rue de Provence ... risien inconstant ... et la jeune femme ... s'apercevoir de sa ...

Un matin, ... de chez elle, au ... un gamin s'approcha ... une lettre. Elle la ... Puis, elle réfléchit, ... fant, lui rendre la ... disparu. Tonte ... elle ravint sur ses ... et lut la lettre, qui ...

"Madame.

"Je sais qui vous ... pas que mon amour ... espoir. Vous le ... seule joie: excusez ... goûter. Je serai ... et le plus grand bonheur ... ce n'importe quelle ... rendre un service ...

"PIERRE

A la suite de son ... ment avait mis son ...

Certes, il n'... mais il comptait sur ... imaginait tout un ... reux, formait des ... la jeune femme ... place.

Le lendemain de ... appelait M. de Carlemont ... père malade; il passa ... province.

III.

Quand il revint, ... jeune femme?

FEUILL[illegible]

No 6.

Belle-M[illegible]

—PAR
ALBERT D[illegible]

PREMIÈRE [illegible]

VII[illegible]

Une pâle veilleuse ... bre.... Voyant sa ... ler d'angoisse, Mélitte ... tre: un rayon de lu... ment entre les tentures ... deux lueurs se ... nimbre argenté au front ... lade. Mme d'Ang... après avoir congédié ...

—Tu passeras la nuit, ... dormir cette enfant ... souffrante, tu viendras ...

Puis elle est ... rer le bon Désiré, qui ... désole, ne comprenant ... nouvellement subit ... n'est pas en peine de ... nement; les ... toujours d'une rare ...

—Ne vous tourmentez ... neveu.... (quelle ... celer ces trois mots ... sible.... trop sensible ... chez vous. Il ne serait ... vous reconnaître plus ... matin, je vous permets ... prendre des nouvelles ...

Il est parti, angoissé ... ses paroles. La villa ... d'ombre et de silence, et ... dans son lit, la pauvre ... vé la douleur avec la ...